

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 19/03/2021

Participants	Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, Bruno DESCOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Philippe GROS, Robert GUYOT, Mikael NICOLAS, Christophe REGNIER, David LETONDAL , Laurie MAUGAIN, Pascal GARNIER
Absent(s)	Marie-Odile GARNIER donne procuration à Christophe REGNIER

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD

Auditeur : aucun.

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23/02/2021**

Approuvé à l'unanimité

- **Pouvoir délégué au Maire**

Le conseil municipal propose d'accorder au Maire la délégation prévue par l'article L 2122-22-4 l'autorisant à régler des factures d'un montant inférieur ou égal à 20.000 €.

Cette disposition est votée à l'unanimité.

- **Modifications des statuts de la CCA800**

Compétence Maison France Services :

- Ajout de la mention en point 6 des statuts : « Gestion des bâtiments des maisons de santé de Levier et de Goux-les-Usiers, de la gendarmerie de Levier ».
- Ajout de la mention en point 7 des statuts : « Gestion du fonctionnement de la Maison France Service de Levier ».

Compétence mobilité :

- Ajout du point 15 des compétences optionnelles : « 15. Organisation des mobilités sur le territoire de la CCA 800 ».

Le conseil municipal vote à l'unanimité la modification des statuts de la CCA 800.

- **Subventions aux associations**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € pour : le Comice de Levier, l'ADMR, l'AFM, la prévention routière, La Croix Rouge, Semons l'espoir, le don du sang, la Ligue contre le cancer.

Pour les associations du village, un formulaire de demande de subvention sera envoyé à chaque président.

- **Préparation du budget et vote des taxes**

Les différentes commissions se réuniront en amont pour préparer le vote du budget 2021.

- **Location communal Gateillet**

Mise en location d'une parcelle d'environ 60 ares, située communal de Gateillet, pour un montant annuel de 100 € : 50 € le terrain et 50 € la cabane.

Les demandes sont reçues en mairie jusqu'au 3 avril 2021.

- **Règlementation columbarium et jardins du souvenir**

Afin de gérer le columbarium et le jardin du Souvenir, une réglementation vient d'être établie.

- **Questions diverses**

- Présentation de Panneau Pocket : application mobile à installer sur les téléphones portables. Le conseil municipal opte pour cette solution afin de communiquer avec les habitants du village.
- Réfèrent élections régionales juin 2021 : Maxime GIRARD.
- Suite à une demande du conseil d'école du 18 mars, le conseil municipal réfléchit pour sécuriser les abords de l'école.
- Demande de PC par l'EARL Pascal Faget pour construction d'un bâtiment de stockage avec couverture en panneaux photovoltaïques. Avis favorable du CM.
- Les personnes intéressées pour le fleurissement du village peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie ou par mail (mairie@chappedhuin.fr).

La séance est levée à 22H45